

Politique Nétiquette

Municipalité de Saint-Alexis et Bibliothèque Diane-Lavallée

Adoptée le 26 août 2024 (Résolution no. 2024.08.11)

Contexte et objectif

Afin d'assurer une communication continue et transparente avec la population, la Municipalité de Saint-Alexis et la Bibliothèque Diane-Lavallée sont présents sur les réseaux sociaux. Dans le but de préserver l'harmonie sur nos plateformes et de permettre des échanges fructueux, des règles de conduite ont été établies et elles doivent être respectées en tout temps. Notre objectif n'est pas de censurer les citoyennes et citoyens, mais uniquement de favoriser le dialogue et de prévenir les dérives.

Comportements à favoriser

La Municipalité encourage les citoyennes et citoyens à s'exprimer en faisant preuve de courtoisie, tant envers leurs concitoyens-nes qu'envers les élus-es et employés-es.

Les commentaires autorisés sont ceux qui respectent les droits d'auteur, la vie privée et la protection des renseignements personnels, ainsi que les opinions fondées sur des faits vérifiés.

Comportement à éviter

La Municipalité demande aux utilisateurs de nos pages Facebook de s'abstenir de tenir des propos :

- violents,
- obscènes,
- diffamatoires,
- haineux,
- discriminatoires,
- frauduleux,
- contenant de la désinformation.

Sont notamment interdits :

- les attaques et les insultes personnelles,
- les propos sexistes, racistes et âgistes,
- les commentaires inappropriés et récurrents sans lien avec le sujet d'une publication,
- les propos grossiers, injurieux, violents ou susceptibles d'être perçus comme étant agressifs,
- l'utilisation jugée abusive des hyperliens vers du contenu externe.

Mesures à prendre en cas de non-respect des règles

Les administrateurs de la page Facebook de la municipalité de Saint-Alexis et celle de la Bibliothèque Diane-Lavallée se réservent le droit de masquer, de supprimer et de signaler les commentaires non conformes à ces règles de bonne conduite et de bannir leurs auteurs sans préavis.

Les commentaires écrits en majuscules ou qui abusent d'emojis pouvant être interprétés comme des cris de colère, les insinuations qui portent atteinte à la réputation d'une personne et les images à connotation sexuelle sont des exemples de commentaires contre lesquels nous agirons.

Pour en savoir plus sur la bienséance en ligne, consultez la page expliquant les normes de Facebook : <https://www.facebook.com/communitystandards/>